

Texte de Politique Général

Chypre et Malte / Droits et Libertés / « Informer et s'informer, un droit essentiel : "Quelle place ont les médias pour assurer le respect des Droits de l'Homme et comment garantir leur indépendance ?" »

Chypre et Malte sont deux îles méditerranéennes, Malte est un archipel de huit îles situées au sud de la Sicile et à l'Est de la Tunisie, et compte 444 169 habitants. Tandis que Chypre est située à l'Ouest de la Syrie et au Sud de la Turquie, dans le bassin Levantin, et compte 1 232 937 habitants. Ces deux îles sont indépendantes, et sont des républiques, Malte est une république parlementaire avec à sa tête le président George Vella et le premier ministre Robert Abella. Chypre est une République présidentielle présidée par Níkos Anastasiádis.

En tant que membre de la commission des Droits et Libertés nous allons donc nous intéresser à l'accès à l'information ainsi qu'à la liberté d'expression à travers notre problématique qui est la suivante : *Quelles places ont les médias pour assurer le respect des Droits de l'Homme et comment garantir leur indépendance ?* Cette problématique nous fera réfléchir sur les problèmes que peuvent avoir les habitants de ces îles isolées par rapport aux continents qui les entourent, nous nous demanderons donc comment les habitants de ces îles parviennent à se maintenir au courant de l'actualité face à un certain isolement.

Maintenant que nous avons pris conscience de la situation dans laquelle se trouvent les îles de Chypre et Malte, il est primordial de s'intéresser aux axes de communication qui sont une nécessité pour pouvoir donner aux habitants de ces îles l'accès à l'information qu'ils méritent. Nous allons donc voir en premier quelles sont les axes de communication de Chypre et ensuite nous nous intéresserons à ceux de Malte. Chypre possédait en 2007 un total de 12 280 km de routes dont 7 979 km de routes goudronnées, ce qui veut dire qu'environ 65 % des routes sont goudronnées, de plus, en 2010, Chypre comptait 15 aéroports dont 13 avec des pistes goudronnées, cependant, Chypre ne possède aucune voie ferrées et aucune voies navigables. Et enfin, quand à Internet, un moyen qui est aujourd'hui un des moyens les plus efficaces pour s'informer, il y avait en 2007, un nombre de 380 000 utilisateurs.

A présent, que nous avons quels étaient les principaux axes de communication de Chypre, nous pouvons nous intéresser aux principaux axes de communication de Malte. Tout d'abord, Du fait de sa situation insulaire, le transport aérien occupe une importance primordiale pour Malte dans ses relations avec le monde extérieur, c'est pourquoi cet archipel, compte un seul aéroport international sur l'île principale Ħal Luqa où la compagnie Air Malta permet les allés et retours rapides sur l'île. Ensuite, du fait de sa situation géographique au cœur de la Méditerranée, Malte est un important carrefour maritime. L'archipel comprend trois ports naturels : le premier est le Grand Harbour situé à l'Est de la Valette et est utilisé depuis l'époque romaine, actuellement, il sert à relier Malte à la Sicile. Le second est Le Marsamxett Harbour, il est situé à l'Ouest de l'île de Malte et sert principalement de port pour les yachts. Et enfin, le troisième et dernier port naturel est Le Marsaxlokk Harbour, il se situe à l'Est de l'île de Malte et sert principalement de port pour les cargos et est le onzième port le plus important pour les cargos au niveau européen. Et enfin au sein même de l'île a existé jusqu'en 1931 une voie ferrée reliant La Valette et L-Imdina.

Pour finir avec cette première approche de la problématique : *Quelles places ont les médias pour assurer le respect des Droits de l'Homme et comment garantir leur indépendance ?*, nous dirons que Chypre et Malte sont donc des petits pays qui ne comptabilisent pas plus de deux millions d'habitants en cumulé. De plus, ces pays pourraient être en difficulté pour offrir à leurs habitants un accès à l'information de qualité avec des journaux de différents bords politiques apportant plusieurs points de vues, notamment à cause de leur situation géographique : Chypre est une petite île de la méditerranée n'atteignant même pas les deux millions d'habitants et Malte est un Archipel composé de huit îles n'atteignant même pas les 500 000 habitants. Cependant, ces deux îles qui sont des Républiques, l'une est présidentielle et l'autre est parlementaire, et des membres de l'Union Européenne sont parvenues à fournir à leurs citoyens des moyens de s'informer à travers plusieurs source comme par exemple Euronews, la chaîne d'information présente dans l'Europe entière et à travers des chaînes de télévisions locales de différents bords politiques. Nous pourrions donc dire que Chypre et Malte, malgré leur isolement géographique parviennent tout de même à permettre à leurs habitants un accès à l'information décent et ce grâce à des axes de communications ou encore grâce à des avancées technologiques comme par exemple Internet qui devient le moyen principal d'information pour les habitants de ces îles.

